

Info.pl@ine

ZOOM SUR

CE REALES

POIS DE PRINTEMPS

N° 463 – 24 avril 2013 – 5 pages

Etat sanitaire

Désherbage de post-levée

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade : E boutons séparés à F2 pleine floraison)

✓ Méligèthes : fin du risque dans la majorité des cas

De plus en plus de parcelles dépassent le stade sensible (F1). Pour les parcelles les moins développées, maintenir la surveillance pendant toute la période de sensibilité du colza, surtout les colzas avec une faible biomasse et/ou avec des dégâts de pigeons. Le seuil de nuisibilité pour les petits colzas est de 3-4 méligèthes par plante. Pour les autres colzas non en fleurs, l'impasse est toujours possible, le risque est faible.

➤ Lorsque les 1^{ères} fleurs s'ouvrent, il n'est plus nécessaire d'intervenir.

✓ Sclérotinia : intervenir au stade optimal de traitement (stade G1)

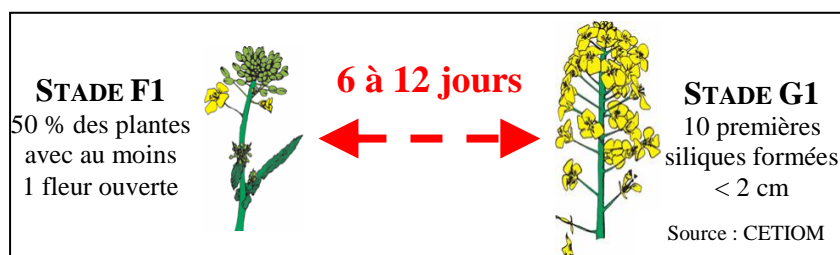
Les prévisions annoncent toujours des températures assez douces, ce qui conduira sans doute un passage au stade G1 assez rapidement. Les colzas sont assez courts à floraison. Les projections de spores de sclérotinia toucheront d'autant plus facilement sur les pétales.

L'expérience montre l'importance du positionnement anti-sclérotinia au stade G1 pour son efficacité, si la durée stade G1 fin floraison dure moins de 4 semaines. Les références du SRAL ont toujours montré une meilleure efficacité d'une seule intervention fongicide bien positionnée, plutôt que 2 interventions encadrant la floraison.

Des kits sclérotinia sont en cours d'incubation. Nous vous communiquerons les résultats la semaine prochaine.

Comment repérer le stade G1 ?

- le champ de colza est jaune et les hampes secondaires commencent à fleurir,
- c'est le début de la chute des premiers pétales,
- les 10 premières siliques (longueur < 2 cm) sont formées sur les hampes principales et la floraison des inflorescences secondaires commence.



La date du stade optimal peut varier d'une parcelle à l'autre sur une même exploitation, notamment si plusieurs variétés sont cultivées compte tenu des différences de précocité.

- Des parcelles seront au stade G1 en fin de semaine ou semaine prochaine.
- Attention à l'hétérogénéité de stade entre vos parcelles qui peut nécessiter d'intervenir sur la sole colza en plusieurs fois en fonction des précocités variétales.
- Nos préconisations : JOAO 0,5 l ou PICTOR PRO 0,2 l + SUNORG PRO 0,4 l ou PROSARO 0,8 l
- Si le choix est d'intervenir en 2 passages : préférer le boscalid au 1^{er} passage et la triazole pour le 2^{ème} pour avoir un arrière effet oïdium.

BLE (stade épi 1 cm à 2 nœuds pour les plus précoces)

✓ **Etat sanitaire : risque maladies faible dans l'ensemble**

Piétin-verse : risque faible. Très peu de symptômes observés sur le terrain. Surveiller les semis précoces et variétés sensibles.

Rouille jaune : risque faible. Aucun signalement de rouille jaune à ce jour en Seine-et-Marne (source BSV). La rouille jaune est sensible aux ultra-violets. La luminosité actuelle devrait réduire le risque. Surveiller les parcelles semées début octobre.

➤ Seuil de nuisibilité : dès la présence des premières pustules de rouille jaune dans la parcelle.

Oïdium : risque faible. Peu de parcelles présentent des symptômes sur feuille.

➤ Seuils de nuisibilité :

- Variétés sensibles: plus de 20 % des 3ème, 2ème ou 1ère feuilles atteintes à plus de 5 %.

- Autres variétés : plus de 50 % des 3ème, 2ème ou 1ère feuilles atteintes à plus de 5 %.

Septoriose : risque faible. La maladie est à surveiller dès le stade 2 nœuds. Actuellement, sur les blés au stade 1 nœud, la maladie n'est présente que sur les F3 du moment, soit F6 définitive.

➤ Seuil de nuisibilité de la septoriose au stade 2 nœuds :

- Variétés sensibles (Alixan, Trapez, Pakito, Aldric...) : 20 % des F2 du moment (= F4 définitive) présentent des symptômes de septoriose,

- Variétés peu sensibles (Arrezo, Barok, Hystar, Koreli...) : 50 % des F2 du moment présentent des symptômes.

➤ **Protection fongicides : ATTENDRE**

A part cas exceptionnel d'oïdium, piétin-verse ou rouille jaune, il est beaucoup trop tôt pour démarrer la protection fongicide. Attendre le stade 2 nœuds, voire même dernière feuille étalée, en fonction de l'avancement des stades et de la pression maladie.

✓ **Rattrapage gaillets ou chardons**

Conditions d'utilisation des hormones

- Stade limite d'utilisation des hormones : stade 2 nœuds. On peut aller un peu au-delà, jusqu'à ce que l'épi dans la gaine ait une longueur de 2,5 cm. Après ce stade, les hormones peuvent provoquer des phytotoxicités : déformation des épis et difficulté à sortir de la gaine au moment de l'épiaison.

- Températures > 14-15° C, forte hygrométrie, pas de vent, et conditions poussantes pendant et après le traitement.

➤ **Quels produits ?**

Flore	Produits et doses	Conditions d'utilisation
Gaillet (plante bien développée)	STARANE 200 0,3 à 0,5 l/ha ou KART 0,6 à 0,9 l/ha	Doses à moduler en fonction des températures : - à 17° C, dose la plus faible - à 12° C, dose la plus forte Utilisable jusqu'au gonflement, délai sans pluie : 2 h
Chardon	Mélange d'hormones (2-4 D) Ex : U 46 D 1 à 1,5 l/ha	Jusqu'à 2 nœuds : efficacité dépendante des températures. Optimum vers 14-16° C
	ALLIE STAR SX 25 à 35 g	Stade limite : dernière feuille étalée T° > 6° C, délai sans pluie : 1 h Humidité du sol nécessaire
	CHARDEX, EFFIGO 1,5 l	Stade limite : dernière feuille étalée T° > 16° C, hygrométrie > 60 %, délai sans pluie : 2 h
Chardon et gaillet	BOFIX, BOSTON 1,5 à 3 l/ha ou ARIANE 2,5 l/ha	Jusqu'à 2 nœuds, efficacité dépendante des températures. T° > 16° C, hygrométrie > 60 %, délai sans pluie : ARIANE 1 h, BOFIX 2 h

Pour espérer de bonnes efficacités, les chardons doivent avoir le bouton floral accolé et une hauteur minimale de 15-20 cm, voire plus en cas d'utilisation d'hormones.

✓ Régulateurs

Le risque verse reste faible cette année pour les blés semés fin octobre. Pour ces situations, il est possible de faire l'impasse régulateur. Pour les parcelles plus avancées, semées début octobre, le risque est moyen.

Conditions d'utilisations :

Il est important de traiter sur des plantes non stressées par des amplitudes thermiques.

Pour les MODDUS ET MEDAX TOP, respecter les conditions suivantes :

	Températures mini le jour du traitement	Températures maxi le jour du traitement	Températures moyennes annoncées pour les 3 jours suivants
MODDUS	> à 2° C	> 10° C	> à 10° C
MEDAX TOP	> à 2° C	> 8° C	> à 8° C

Produits utilisables jusqu'au stade ligule de la dernière feuille juste visible (BBCH 39).

Un délai sans pluie de 2 heures est suffisant pour que les régulateurs soient absorbés par la plante.

Méthodes alternatives : le choix d'une variété résistante, d'une densité de semis peu élevée accompagnée d'une date de semis pas précoce, permet de réduire les risques verse.

ORGE d'HIVER - ESCOURGEON (stade : 1 à 2 nœuds)

✓ Etat sanitaire

Le risque maladie est actuellement moyen sur orge d'hiver. Les maladies les plus représentées sont l'helminthosporiose et l'oïdium et dans une moindre mesure la rhynchosporiose et la rouille naine, avec des symptômes principalement situés sur les F3, voire F2 du moment. L'avancée des stades limite un peu la pression sur les étages foliaires supérieurs. Au stade 2 nœuds, la F1 du moment correspond à la F3 définitive.

Quand démarrer le programme fongicides ?

➤ 1^{er} passage fongicides possible entre 1 et 2 nœuds : à base d'UNIX MAX 0,5 auquel on rajoute OPUS NEW 0,5 ou JOAO 0,2 ou BELL STAR 0,6.

Suite à une augmentation des souches d'helminthosporiose résistantes aux strobilurines, on ne réalisera qu'une seule application de cette famille et ce, au 2^{ème} traitement.

ORGE DE PRINTEMPS (stade : 2 feuilles à tallage)

Pas ou très peu de maladie observée dans les parcelles à ce jour.

POIS de PRINTEMPS (stade : levée à 4 feuilles)

✓ Désherbage post-levée

Ce rattrapage de post-levée se justifie surtout sur les traitements de prélevée incomplets ou appliqués à dose réduite (ex : PROWL à 1,5 l/ha), ou sur les parcelles peu sales qui n'ont pas été traitées en prélevée. Traiter aux stades 2-3 feuilles des adventices et avant que les pois ne recouvrent le sol.

Les programmes en post-levée sont les moins coûteux et les plus faibles en IFT (0,25 à 0,38).

Mélanges	Flore
BASAGRAN SG 0,3 kg/ha + PROWL 400 0,5 l/ha ou 2 passages à 8-10 jours d'intervalle pour gérer les levées échelonnées, en réduisant ces doses par 2	Bonne efficacité sur Renouée des oiseaux, Renouée liseron (2 à 3 feuilles maxi), Matricaire, Crucifère, Chénopode Insuffisant sur Gaillet
BASAGRAN SG 0,3 kg/ha + CHALLENGE 600 0,5 l/ha ou 2 passages à 8-10 jours d'intervalle, en réduisant ces doses par 2	Bonne efficacité sur Gaillet (de 1 à 3 verticilles), Matricaire, Crucifère, Chénopode Moyen sur Renouée liseron Insuffisant sur Renouée des oiseaux
BASAGRAN SG 0,15 kg/ha + CHALLENGE 600 0,25 l/ha + PROWL 400 0,25 l/ha 1 ou 2 passages à 8-10 jours d'intervalle <i>Eviter ce mélange en sols de craie très superficiels ou de sables pour des raisons de sélectivité</i>	Bonne efficacité sur Renouée liseron, Renouée des oiseaux Gaillet (de 1 à 3 verticilles) Matricaire, Crucifère, Chénopode

Eviter ces associations derrière un traitement de prélevée à pleine dose, à base de CHALLENGE, RACER ME, NIKEYL ou CLINE, NIRVANA S.

A noter que la firme Bayer CropScience ne préconise pas l'utilisation de CHALLENGE 600 dans ces conditions. Ces mélanges restent donc sous la responsabilité des utilisateurs.

➤ Quelques précautions

- Passer entre les stades 2 et 6 feuilles du pois sur des cultures poussantes.
- Intervenir le plus tôt possible dès que les adventices sont levées (pour le gaillet, attendre l'apparition du 1^{er} verticille).
- Pour des raisons de sélectivité, ne pas mélanger des antidiocotes avec des antigaminées. Respecter un délai de 6 à 8 jours entre les deux. Commencer de préférence par l'antidiocote pour agir sur des adventices jeunes.
- Ne pas intervenir en cas de fortes amplitudes thermiques entre le jour et la nuit et avec des températures supérieures à 20° C le jour et inférieures à 10° C la nuit pour des risques de phytotoxicité.
- Attendre une semaine entre le roulage et le traitement.

✓ Ravageurs

- **Thrips** : peu présents sur la culture. Avec l'avancée des stades, les parcelles vont vite passer le stade de sensibilité de 1 feuille.

➤ Seuils d'intervention : 1 thrips/plante jusqu'au stade 1 feuille.

- **Sitones** : elles sont présentes dans les ¾ des parcelles avec des dégâts sur plante allant de 1 à 5 morsures par plante (source BSV). Le risque est moyen, surveillez vos parcelles de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

➤ Seuil d'intervention : 5-10 encoches au total sur les premières feuilles

➤ Produits utilisables : DECIS PROTECH 0,42 l/ha ; DUCAT 0,3 l/ha ; KARATE XPRESS 0,125 l/ha...

FEVEROLE de PRINTEMPS (stade : levée à 3 feuilles)

✓ Sitones

Des encoches sont observées dans quelques parcelles. Surveillez vos parcelles dès la levée.

➤ Seuil d'intervention : toutes les plantes avec encoches jusqu'au stade 5-6 feuilles.

➤ Produits utilisables : DUCAT à 0,3 l/ha, KARATE XPRESS/POOL à 0,125 l/ha, KARATE ZEON 0,0625 l/ha...

MAIS (semis à levée en cours)

✓ Désherbage de prélevée

En fonction de la stratégie adoptée sur les parcelles, il est possible d'intervenir en prélevée avec un passage complémentaire en post-levée, ou alors tout en post-levée.

Les désherbages en prélevée font appel aux herbicides racinaires. Grâce à leur action antigerminative, ces solutions permettent de maintenir la culture propre dès le semis et de gérer les levées échelonnées. C'est également la stratégie la plus efficace pour contrôler les fortes pressions en graminées estivales.

La pluviométrie annoncée pour la fin de semaine devrait permettre un bon fonctionnement des racinaires.

► **Produits utilisable en prélevée** : ADENGO 2 l ou ADENGO 1,5 l + DUAL GOLD 0,9 l ou ADENGO 1,5 l + TROPHEE 2 l ou TROPHEE* 3-4 l ou DUAL GOLD 1,8 l ou CAMIX 2 l

Précision : TROPHEE : efficace sur ray-grass.

Méthode alternative : la herse étrille ou houe rotative utilisable en prélevée du maïs et après 2 feuilles. Attention, outils à éviter lors de l'émergence du coléoptile.

Ces conseils sont basés sur les observations de début de semaine effectuées par les conseillers du pôle agronomie-environnement de la Chambre d'Agriculture 77 et celles du réseau du bulletin de sante du végétal Ile-de-France n° 9 du 23 avril 2013. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du département de Seine-et-Marne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les Info.pl@ine n° 440 à n° 447 ou sur le site e-phy du ministère de l'agriculture. <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>. Lire attentivement l'étiquette des produits utilisés.

INFORMATIONS

Formation au logiciel

La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne vous propose **une formation de 2 jours** pour être autonome dans l'utilisation de l'outil web **Mes p@rnelles**. L'objectif de la formation est de comprendre les différents modules de **Mes p@rnelles** (cartographie, saisies des interventions culturales, plan de fumure, référentiel phytosanitaire, édition des documents réglementaires, indicateurs économiques et environnementaux...) et maîtriser leur fonctionnement.

La formation se déroulera **jeudi 30 mai** et **mardi 11 juin 2013** au CFPPA du Lycée de Bougainville à Briec-Comte-Robert. Le bulletin d'inscription est disponible en pièce jointe.



mes parcelles
De la sécurité à la performance

Contact :
Aude Gérard
418 rue Aristide Briand
77350 LE-MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75 - 06 24 99 43 59
Email : mesparcelles@seine-et-marne.chambagri.fr

www.mesparcelles.fr

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE SEINE-ET-MARNE



L'équipe de rédaction d'Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement
Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
E-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.
La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

